

## "M. Ribeyre lance le 'Pool Blanc'" dans Combat (13 décembre 1952)

**Légende:** Le 13 décembre 1952, le quotidien français Combat analyse le projet de Paul Ribeyre, ancien ministre français de la Santé publique et de la Population, qui vise à créer une Communauté européenne de la santé aussitôt qualifiée de "Pool blanc".

**Source:** Combat. 13.12.1952. Paris.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/"m\\_ribeyre\\_lance\\_le\\_pool\\_blanc\\_"\\_dans\\_combat\\_13\\_decembre\\_1952-fr-77320091-87bf-4ed5-ae25-8fc3d006c8cb.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 17/09/2012

## Contre les maladies sans frontière

### M. Ribeyre lance le « Pool blanc »

A la liste des pools en tous genres, M. Ribeyre, ministre de la Santé publique, se propose d'adjoindre le « pool blanc ». Il le propose aussi (puisque'on ne peut créer de pool à soi seul) aux délégués des pays de l'Europe occidentale, de la Grèce et de la Turquie, réunis en une conférence qui s'ouvre aujourd'hui au Quai d'Orsay sous l'égide - européen - de M. Robert Schuman.

Car il s'agit encore ici d'une initiative destinée à préciser les premières ébauches, déjà esquissées sur d'autres plans, d'une « Communauté européenne ». C'est là incontestablement l'ambition et l'arrière-fond politique de cette initiative.

Mais en dehors de cette considération, le pool blanc ou pool européen de la santé offre d'ores et déjà à la médecine de tous les pays représentés à la conférence des possibilités de développement fort intéressantes.

### La santé sans frontières

L'accélération des moyens de communication, l'interpénétration quotidienne d'un pays à l'autre ont contribué (entre autres) à la propagation plus aisée des maladies contagieuses. C'est ainsi que depuis le Moyen Age, il n'y a jamais eu autant de cas de lèpre, que de nos jours. D'où l'idée chez les promoteurs du pool blanc de lutter sur un plan international contre les maladies qui, elles, « n'ont point de frontières ». L'Organisation Mondiale de la Santé (organisme rattaché à l'O.N.U.) est née de la constatation de cette évidence. On pourrait donc s'étonner qu'à cet organisme se surajoute le pool blanc. L'Organisation Mondiale de la Santé (et elle est en cela fidèle à sa mission) se préoccupe d'abord de porter ses efforts sur les pays à faible évolution sanitaire s'intéressant à eux plutôt qu'aux pays européens. Mais s'il est évident que des pays comme la France, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne peuvent assurer d'eux-mêmes leur « défense médicale » essentielle, ils ne peuvent toutefois résoudre de manière autonome divers problèmes sanitaires. C'est précisément pour pallier ces insuffisances qu'a été lancé le pool blanc. Autre raison: alors que l'Organisation Mondiale de la Santé ne jouit pas d'une autorité supra-nationale, les divers pays qui constitueraient le pool délégueraient une part de leur souveraineté à la haute autorité sanitaire internationale à laquelle ils se rallieraient.

Les services que le pool pourrait rapidement rendre, sont multiples. La recherche médicale serait, de toute évidence, facilitée par la création de centres de recherches internationaux. Les centres souffrent actuellement d'être isolés; les recherches, effectuées sans liaison, n'aboutissent souvent qu'à des résultats partiels. Il n'est point interdit de penser que le secret du cancer eût été trouvé si en un laboratoire puissant, avaient été concentrés, pour un travail d'équipe, tous les grands spécialistes d'Europe.

Comme pourraient rapidement progresser les recherches sur l'application médicale des isotopes radio-actifs. Mais c'est sur le plan, plus pratique, de l'action sanitaire que l'initiative française se révélerait singulièrement efficace.

Si on ignore encore la cause des cancers, on sait guérir certains d'entre eux selon des traitements délicats (rayons X, radium, isotopes radio-actifs, préparations hormonales) qui exigent des installations complexes et coûteuses. La France ne possède qu'un « Betatron » (à Villejuif), alors que l'Angleterre en possède six. La mise en commun de ces installations servirait tous les pays du pool. Par contre, la France, seule productrice européenne, avec la Grande-Bretagne, des isotopes radioactifs, pourrait approvisionner la communauté.

Autres exemples: la Hollande ne peut, dans ses plaines, créer de « stations d'altitude », les « sanas » français sont surchargés, ceux de Suisse sont en grande partie vides. La Suisse, par contre, ne possède pas (et pour cause) de sanas hélio-marins, alors que dans ces établissements, en France, 1.000 lits sont inoccupés.

Le Pool se propose également de créer des « réalisations-pilotes»: un Centre de chirurgie des nerfs, des « Banques » pour les greffes des yeux, des os, et des artères.

Il s'agirait en somme d'harmoniser ces données, d'utiliser, au mieux, grâce à un plan international, les ressources sanitaires des divers pays.